Comptes-rendus d'activités SNNL 2016

9)- 4 août 2016 : Noues de Ham et de Mornimont

Météo agréable, plus de 20°.
11 participants, guide André Smoos.
Le circuit se situe dans les carrés IFBL G54321 (noue de Ham, SGIB 449) et G53431 (noue de Mornimont, SGIB 450).



Noue de Mornimont

Pour parcourir la rive gauche de la noue de Mornimont, sans faire demi-tour, il faut franchir l'eau grâce à deux passerelles distantes l'une de l'autre de près de 3 kilomètres. Impossible pour la bande de curieux que nous sommes de faire ce Marathon en une après-midi ! D'où l'idée de débuter à 10h00 dès le matin. Mais nous n'étions que six à pouvoir y consacrer la journée entière. De plus, fixer un second rendez-vous à mi-parcours aurait exigé de nous une précision dans le temps et dans l'espace bien au-delà de nos possibilités. Donc, dans le but de satisfaire un maximum de personnes sans devoir faire appel aux pompiers pour retrouver des botanistes perdus dans la jungle de la Basse-Sambre, il m'a paru plus sûr et plus simple de visiter deux sites différents, mais proches.

C'est ainsi que les six lève-tôt s'engagent sur la berge de la noue de Ham-sur-Sambre, un petit bras-mort au sud des glaceries de Moustier-sur-Sambre. Nauséabond !

L'eau est directement en communication avec la Sambre canalisée et des nappes de mazout couvrent la surface où flottent des déchets de toutes sortes. J'ai eu le malheur de prélever une Callitriche et mes doigts fleuraient bon les hydrocarbures ; berk ! Un poisson mort, un poussin de Foulque agonisant et que dire des pêcheurs qui s'entêtent à exercer leur loisir préféré dans de telles conditions ?? Quant à nous, nous avons pu réaliser que le site garde malgré tout un petit potentiel de conservation des espèces typiques du bord des eaux, mais pas dans de telles conditions.

En 2008, Xavier Dequinze présente son mémoire pour l'obtention du brevet de guide-nature. Il choisit comme lieu de parcours la noue de Mornimont, village où il habitait. Le circuit longe la noue et traverse le bois de Soye. Nous parcourons la zone 3 de ce tracé, le long de l'ancienne Sambre.

La Sambre possède ici une plaine alluviale très large. Un grand méandre a été recoupé par les travaux de canalisation du cours d'eau permettant ainsi un parcours plus aisé et raccourci de plusieurs kilomètres. Le village de Mornimont est établi à l'intérieur du méandre sur une légère butte témoin de 5 mètres plus élevée que la rivière.

La rive gauche de la noue est remarquable par sa population importante de cardères velues (*Dipsacus pilosus*).
Depuis le village de Moustier-sur-Sambre, nous longeons un vieux mur en briques où nous débutons nos observations de l'après-midi. Par réflexe, nous passons nos doigts autour de la tige des pâturins qui occupent le sommet du mur. Sans surprise, nous déterminons facilement *Poa compressa*. Le bas

de la tige est fortement aplati (comprimé) et il est difficile de le faire tourner entre le pouce et l'index.

A la sortie du village, nous longeons un pré, puis un champ fauché mais pas encore déchaumé. Une adventice qu'on retrouve fréquemment, Le Pied-de-coq commun (*Echinochloa crus-galli*) a également la tige comprimée. Quelques discussions à propos de plantes du bord du champ : *Aethusa cynapium* de petite taille dans le champ et de grande taille (1m20) à l'approche de la berge ; hésitation à propos de la sous-espèce. Le Laiteron des champs (*Sonchus arvensis*) a de remarquables poils glanduleux jaunes sur le pédoncule et le calice.



Sonchus arvensis



Dipsacus pilosus

Les deux cardères se trouvent ensemble, leur détermination est aisée. Nous n'atteindrons pas la station principale. La Cardère velue se développe dans les aulnaies-frênaies que l'on trouve dans les plaines alluviales, principalement en terrain carbonaté, ce qui n'est pas le cas ici. Les groupements végétaux sont difficiles à repérer tellement la rudéralisation les a fragmentés. Les champs cultivés se trouvent seulement à quelques mètres des berges de la Sambre. Les espèces que nous observons occupent cet espace étroit et linéaire. De plus, la plaine alluviale était (< 1950) régulièrement inondée avec, pour effet, la dispersion et la modification de la végétation. Au bord de l'eau, *Lythrum salicaria, Rumex hydrolapathum, Lycopus europaeus*, précèdent les espèces moins exigeantes en eau : *Epilobium hirsutum, Stachys palustris, Myosoton aquaticum*, en bord de chemin : *Symphytum officinale, Persicaria lapathifolia* subsp. *lapathifolia, Persicaria maculosa, Hypericum dubium, Carduus crispus* subsp. *multiflorus, Solidago gigantea, Sisymbrium officinale, Eupatorium cannabinum, Lysimachia vulgaris* et en bord de champ : *Avena fatua, Agrostis gigantea, Galinsoga ciliata, Polygonum aviculare, Lactuca serriola, Rumex obtusifolius, …*



Myosoton aquaticum

La Stellaire aquatique porte un nom trompeur. Nous distinguons les stellaires des céraistes par le nombre de styles : **C**éraiste : **c**inq, Stellaire : trois. Voici, donc, l'exception. Le *Myosoton* a cinq styles comme les céraistes. Voyez la note dans la Flore bleue, page 130, pour ne pas le confondre avec *Stellaria nemorum.* Notez les cinq pétales bifides avec une échancrure très profonde qui pourrait faire croire qu'il y en a dix. On remarque également sa tige anguleuse en bas.

A propos du genre *Polygonum,* rappelons qu'actuellement nous n'en avons plus qu'un seul représentant : *Polygonum aviculare.* Même si dans la plupart des livres ce genre comprend encore de nombreuses espèces, chez nous, les autres ont en principe rejoint le genre *Persicaria* (hormis la RR Renouée maritime).



Polygonum aviculare.

Chez les polygonacées, les stipules sont soudées en un tube membraneux entourant la tige : l'ochréa.
L'examen de cet organe est primordial pour la détermination (merci les photographes).
Pour les espèces rencontrées chez nous, la clé reprend trois espèces dont l'inflorescence est une grappe (ou racème) grêle : *P. hydropiper, P. mitis* et *P. minor*. La première ne s'oublie pas dès qu'on a machouillé une de ses feuilles, ce n'est pas pour rien qu'on la nomme le Poivre d'eau. Les deux autres, forestières, se distinguent par les ochréas et la largeur des feuilles (voyez les dessins dans vos flores). *Persicaria minor* est présent à Bambois et près du fort de Malonne.
Si les inflorescences sont plus denses, nous reconnaîtrons la Bistorte (*Persicaria bistorta*) si belle dans les prés humides. Egalement la Renouée aquatique (*Persicaria amphibia*) que nous voyons habituellement flottant sur les eaux, mais attention à son accommodat terrestre.



Persicaria lapathifolia subsp*. lapathifolia*



espèce robuste, ici plus haute qu'Elisabeth.

La taille ne suffit pas à distinguer *Persicaria lapathifolia* de *Persicaria maculosa* (= *Polygonum persicaria*). Les deux peuvent avoir une tache sombre sur les feuilles. Par contre, la seconde possède un ochréa cilié. Attention, prenez le soin d'observer à la loupe, car les cils peuvent être collés à la tige et difficiles à voir du fait de leur transparence due à leur nature membraneuse.

Pour aller plus loin, consultez le fascicule de Jean Leurquin sur les Polygonacées.

Les photos sont de Claude Delhaise.
Espèces du diaporama de Claude :
Epilobium montanum, Asplenium ruta-muraria, Cymbalaria muralis, Hieracium murorum, Lapsana communis, Poa compressa, Echinochloa crus-galli, Mercurialis annua, Achillea millefolium, Chenopodium album, Amaranthus retroflexus, Cirsium vulgare, Conyza canadensis, Arctium lappa, Sonchus arvensis, Sonchus oleraceus, Aethusa cynapium, Artemisia vulgaris, Lythrum salicaria, Rumex hydrolapathum, Symphoricarpos albus, Carduus crispus subsp. *multiflora, Euonymus europaeus, Heracleum sphondylium, Galeopsis tetrahit, Lycopus europaeus, Epilobium hirsutum, Dipsacus pilosus, Dipsacus fullonum, Sisymbrium officinale, Rumex obtusifolius, Persicaria lapathifolia, Persicaria maculosa, Stachys palustris, Lactuca serriola, Polygonum aviculare, Myosoton aquaticum, Galinsoga ciliata, Eupatorium cannabinum, Hypericum dubium, Lysimachia vulgaris, Salix caprea* et quelques photos de Paul Cauchies *: Angelica sylvestris, Scrophularia auriculata* et *Scutellaria galericulata.*

André Smoos.

André SMOOS

0032473614750 Mobile
003281441046 Domicile
andre.smoos@skynet.be

Rue de la Chapelle Lessire, 63
B-5020 Malonne (Namur)
Belgique